

Energétique - Thermique	1	6	كلية العلوم عين الشق
Chimie - Physique	1		
Physiologie Végétale	1		
Informatique	1		
Mathématiques	1		
Géologie structurale	1		
الرياضيات والإعلاميات	1	1	المدرسة العليا للتكنولوجيا
الحكامة والتسويق الترابي	1	3	المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير عين السبع
التواصل والتسويق الرقمي	1		
علوم التدبير : مالية	1		
Informatique et/ ou Mathématiques Appliqués	1	2	المدرسة الوطنية العليا للكهرباء والميكانيك
Automatiques	1		
Robotique Industrielle	1	3	المدرسة الوطنية العليا للفنون و المهن
Génie Industriel et Management de projets techniques	1		
Statistiques	1		
Informatique Multimédia معلومات الوسائط المتعددة	1	1	المدرسة الوطنية العليا للفن والتصميم

Sont autorisés à participer à ces concours les candidats titulaires d'un doctorat ou doctorat d'Etat ou tout diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées. Ceux qui souhaitent passer ces concours doivent postuler sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma/> avant le **28 Septembre 2022**.

NB : Trois postes parmi ceux sus-mentionnés qui portent la mention(*) sont prioritairement réservés aux candidats handicapés.

- En plus de la candidature, via la plateforme E-concours de l'Université, les candidats acceptés pour passer les épreuves orales sont tenus de déposer leurs documents administratifs auprès de l'établissement concerné, à savoir :

1. Une demande manuscrite adressée à Monsieur le chef de l'établissement portant le nom, l'adresse et le n° de téléphone du candidat.
2. Une autorisation pour participer au concours; pour les candidats fonctionnaires.
3. Une copie de la carte d'identité nationale ;
4. Un extrait d'acte de naissance récent ;
5. Un exemplaire du curriculum vitae ;
6. Un exemplaire des diplômes obtenus ;
7. Une copie de l'arrêté de l'équivalence ;
8. Un exemplaire de la thèse de doctorat ;
9. Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche ;

- Les listes des candidats retenus pour passer les épreuves orales, les listes des candidats admis, ainsi que les listes d'attentes seront publiées sur les plateformes www.emploi-public.ma et E-concours.

* les listes des candidats retenus pour passer les épreuves orales, qui seront publiées sur la plateforme, sont considérées comme des convocations.

